

A RETENIR

LES RAVAGEURS DU MOMENT :

- Mineuse du marronnier : diminution du nombre de papillons capturés – le vol se termine
- Pyrale du buis : chenilles aux derniers stades de développement observables
- Processionnaire du pin : attention à l'émergence des chenilles

LES MALADIES DU MOMENT :

- Feu bactérien : signalements isolés
- Maladie des croûtes noires de l'érable : symptômes observés
- Anthracnose du platane : quelques symptômes toujours présents
- *Cylindrocladium buxicola*/*Volutella buxi* : dégâts observés
- Oïdium : quelques symptômes

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les températures sont clairement en baisse depuis quelques jours. Le temps reste ensoleillé et les prévisions météorologiques annoncent un temps sec pour la fin de semaine et le début de la semaine prochaine.

LES RAVAGEURS

➤ MINEUSE DU MARRONNIER

• Situation actuelle

Les captures sont clairement en baisse cette semaine. Le vol touche à sa fin. Actuellement les chenilles de 3^{ème} génération se développent sur les feuilles. La mineuse passera l'hiver sous forme de chrysalide dans les feuilles mortes qui tomberont en automne. Les dégâts sont très importants en ce moment. Dans certains cas 100% des feuilles présentent des dégâts liés à l'activité des chenilles ou sont d'ores et déjà mortes. Les arbres peuvent également être défoliés à presque 100%.

• Reconnaissance/Dégâts et nuisances /Techniques de gestion alternative

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

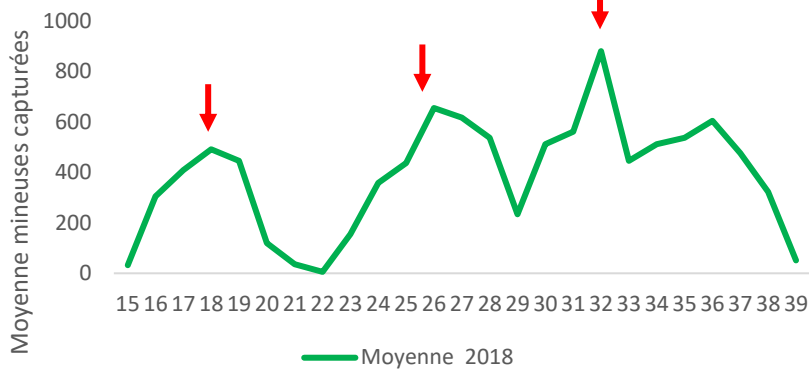
<http://driaaf.ile-de->

[france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf)



Photo Fredon IDF : Chenille et dégâts de mineuses du marronnier

Comparaison annuelle du vol de la mineuse



Graphique : Evolution du vol de la mineuse



Photo Fredon IDF : Dégâts de mineuses du marronnier

• Risques

Les risques de dépréciation esthétique et physiologique sont actuellement importants.

Les arbres ne courent cependant pas de risques de mortalité. Les risques sanitaire et comodatire sont nuls.

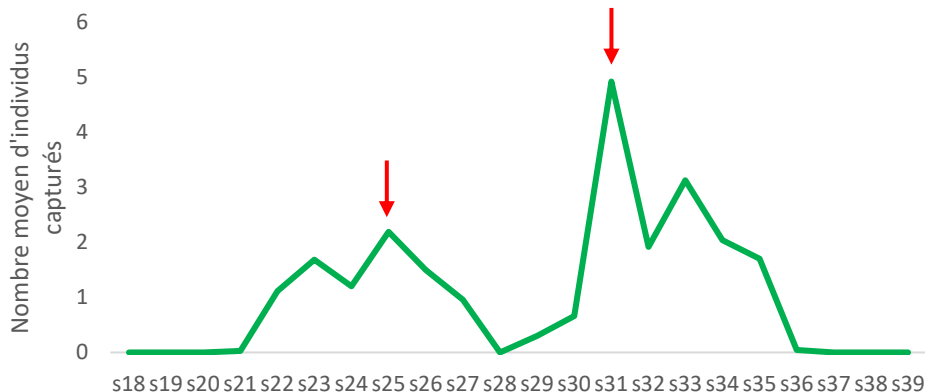
	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque comodatire		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ PYRALE DU BUIS

• Situation actuelle

Aucune nouvelle capture n'a eu lieu depuis deux semaines. Des chenilles aux derniers stade de développement ainsi que des nymphes ont été observées cette semaine. Un troisième vol pourrait avoir lieu dans les semaines à venir.

Evolution du vol de la pyrale du buis en 2018



Graphique : Evolution du vol de la pyrale



Photo Fredon IDF : Chenille de pyrale du buis



Photo Fredon IDF : Nymphe de pyrale du buis

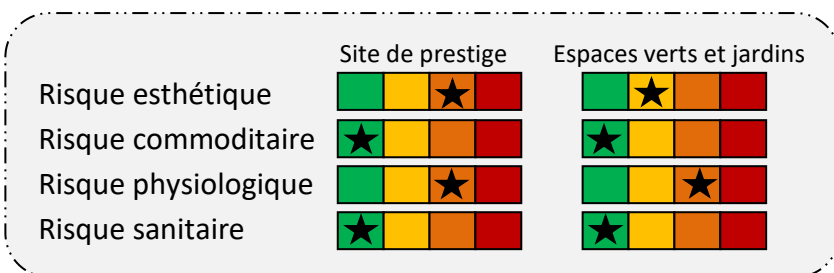
• Reconnaissance/Dégâts et nuisances/Techniques de gestion alternative

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf

- **Risques**

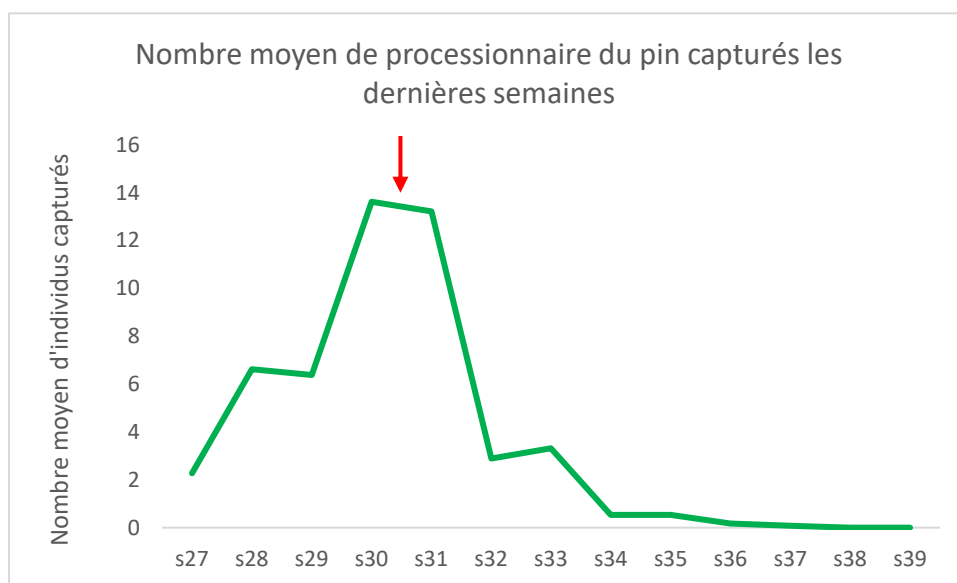
Des chenilles aux derniers stades ont été observées. Plus le stade est avancé plus la chenille est vorace. Par conséquent le risque est actuellement important.



➤ **PROCESSIONNAIRE DU PIN**

- **Situation actuelle**

Aucun adulte n'a été capturé depuis deux semaines. Le pic de vol a été atteint pendant les semaines 30/31. Aucune procession ne nous a été signalée cependant les chenilles apparaissent 4 à 6 semaines après les pontes. Les chenilles doivent donc être actives actuellement.



Graphique : Evolution du vol la chenille processionnaire du pin en 2018



Photo Fredon IDF : Chenille processionnaire du pin

- **Reconnaissance/Dégâts et nuisances**

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf

Veillez-vous référer au BSV n°8 du jeudi 19 juillet 2018

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_n8_cle4a6118.pdf

- **Techniques de gestion alternative**



Des solutions de biocontrôle existent

- **Risques**

Le risque est actuellement modéré. En effet, aucune procession n'a été observée mais les chenilles doivent actuellement être présentes sur les arbres.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque commerciale	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque physiologique	★★☆☆☆	★★☆☆☆
Risque sanitaire	★★☆☆☆	★★☆☆☆

LES MALADIES

➤ FEU BACTERIEN

- **Reconnaissance / Dégâts et nuisances**

La maladie du feu bactérien est provoquée par *Erwinia amylovora*. C'est une bactérie pathogène de diverses plantes ornementales telles que l'aubépine, le cotonéaster, le cognassier mais également du pommier et du poirier. La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures. La maladie se caractérise par le dépérissement de rameaux, sur lesquels les organes desséchés restent fixés. L'extrémité des rameaux se recourbent vers le sol. Une flamme plus foncée est parfois visible le long de la nervure centrale des feuilles. Sur les écorces, des chancre, accompagnés parfois d'exsudats, peuvent apparaître suivant les conditions météorologiques. Cette année, le temps orageux du début de l'été a été favorable à la maladie.



Photo Fredon IDF : Symptômes de feu bactérien sur cotonéaster

Les conditions climatiques favorables sont :

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie minimale de 2,5mm.

Réglementation :

Étant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie, *Erwinia amylovora* est considérée comme un Danger Sanitaire II en France. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps. Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

- **Situation actuelle**

2 cas ont déjà été signalés cette année sur cotonéaster.

- **Technique de gestion alternative**

Seule la destruction partielle ou totale des plants (en respectant des mesures strictes) permet d'endiguer les foyers.

- **Risques**

Les prévisions météorologiques annoncent un temps sec. Le risque reste donc modéré pour le moment.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque comodatitaire		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ **MALADIE DES CROUTES NOIRES DE L'ERABLE**

- **Situation actuelle**

Quelques érables présentent de nombreux symptômes sur un site d'observation.

- **Reconnaissance**

Le champignon responsable de cette maladie est un discomycète nommé *Rhytisma acerinum*. Le champignon passe l'hiver dans les feuilles tombées à l'automne de l'année n-1. Au printemps de l'année n, les spores libérées par le vent et la pluie infectent la face supérieure jeunes feuilles en développant un tube germinatif qui pénètre dans l'épiderme supérieur. Un mycélium se développe à partir duquel auront lieu des contaminations secondaires.



Photo Fredon IDF : Symptôme de maladie des croûtes noires de l'érable

- **Dégâts et nuisances**

L'infection par le champignon se manifeste par l'apparition de taches noires goudronnées, bordées d'un liseré jaune sur la face supérieure de la feuille. A terme le champignon perturbe la photosynthèse et peut provoquer une chute prématurée des feuilles. Ce n'est cependant pas une maladie grave et elle ne provoque pas la mort de l'arbre.

- **Technique de gestion alternative**

Il est important d'éliminer les feuilles mortes au pied des arbres contaminés afin de supprimer la source de l'inoculum primaire.

- **Risques**

Les risques restent assez faibles pour le moment.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque comodatitaire		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ **ANTRACHNOSE DU PLATANE**

• **Situation actuelle**

Les feuilles atteintes peuvent être nombreuses et la surface foliaire nécrosée peut être importante. Cependant aucune défoliation précoce n'est à signaler.

• **Reconnaissance / Dégâts et nuisances**

Veillez-vous référer au BSV n°5 du mercredi 6 juin 2018

<http://driaaf.ile-de->

[france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_n6_cle462976.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_n6_cle462976.pdf)



Photo Fredon IDF : Symptômes d'antrachnose du platane

• **Risques**

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque commerciale		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ **COMPLEXE DE MALADIES SUR BUIS (CALONECTRIA PSEUDONAVICULATA = CYLINDROCLADIUM BUXICOLA, VOLUTELLA BUXI)**

• **Situation actuelle**

Malgré un été particulièrement chaud et sec des symptômes ont été observés. Les maladies peuvent avoir provoqué le dépérissement de 10% de la masse foliaire du buis.

• **Reconnaissance / Dégâts et nuisances**

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf



Fredon IDF : Symptôme de volutella buxi

• **Risques**

Les prévisions météorologiques annoncent un temps sec qui ne devrait pas favoriser le développement de la maladie.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque commerciale		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ OIDIUM

• Situation actuelle

Des symptômes d'oïdium ont été vus sur plusieurs espèces végétales. Les symptômes restent localisés et peu étendus. Le temps sec annoncé ne devrait pas favoriser le développement de l'oïdium.

• Reconnaissance / Dégâts et nuisances

L'oïdium est le nom utilisé pour désigner un ensemble de maladies cryptogamiques touchant de nombreuses plantes cultivées et ornementales.

La maladie est reconnaissable par l'apparition d'un feutrage blanc caractéristique à la surface des feuilles. Des déformations des feuilles peuvent également avoir lieu.

• Technique de gestion alternative du moment

L'aération et l'espacement des plantes peuvent contribuer à limiter la maladie. L'élimination des organes affectés ainsi que l'élimination des résidus est aussi nécessaire.



Fredon IDF : Oïdium sur chêne

B

Des solutions de biocontrôle existent

• Risques

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque commerciale	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque physiologique	★★☆☆☆	★★☆☆☆
Risque sanitaire	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆

Vous souhaitez devenir observateur pour le réseau du Bulletin de santé du végétal et participer ainsi à l'épidémiologie du Plan Ecophyto.

Contactez Arthur Desplat par mail à l'adresse bsv.zna@fredonidf.com

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chaque site d'observation.**

Observations : Fredon Ile de France et les observateurs du réseau d'épidémiologie (agents de collectivités, parcs et jardins de prestige privés et publics, entreprises privées et particuliers).

Rédaction : Arthur Desplat - FREDON Ile de France – contact : bsv.zna@fredonidf.com

Comité de relecture : Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France, Fredon Ile de France, SRAL

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante yves.morio@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir : grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, JEVI.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

INFORMATIONS

LES OBSERVATIONS PRESENTEES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES SUR LES SITES SUIVANTS :

Sceaux / Rueil-Malmaison / Saint-Germain-lès-Arpajon / Epiais-Rhus / La Norville / Rochefort-en-Yvelines / Saint-Brice-sous-Forêt / Champlan / Champs-sur-Marne / Jardin du Luxembourg / Jardin des Tuileries / Vitry-sur-Seine / Treuzy-Levelay / Elysée / Domont / Marne-la-Vallée / Val-de-Marne / Vaux-sur-Seine / Vincennes / Etampes / Viry-Châtillon / Aulnay-sous-Bois / Le Chesnay / Bazainville / Baillet-en-France / Ville de Paris

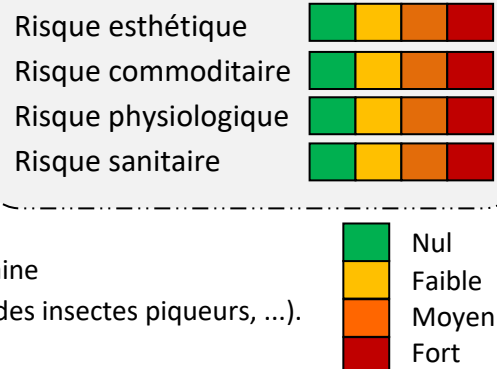
Légende :

Risque de dépréciation esthétique : aspect visuel affecté de la plante.

Risque commercial : nuisances sur le mobilier urbain, sur tout autre bien matériel ou sur le confort des riverains.

Risque physiologique : impact de la présence de l'organisme nuisible sur le développement et la vie de la plante.

Risque sanitaire : risque représenté par le nuisible pour la santé humaine (cas des chenilles urticantes, des champignons aux spores allergènes, des insectes piqueurs, ...).



Ces risques sont estimés à partir des **observations faites sur les parcelles observées** et illustrent les risques futurs liés à une présence actuelle. Ils sont amplifiés notamment si les végétaux étaient déjà attaqués en année N-1, s'ils sont situés dans une zone de prestige, ou s'ils ont une forte valeur patrimoniale ou historique. Ces risques peuvent être amplifiés ou amoindris en fonction de l'évolution des conditions météorologiques qui n'entrent pas dans le calcul du risque.

Pour certains problèmes sanitaires, deux analyses de risques sont proposées. L'une correspond à l'analyse de risque adaptée aux zones à risque. Ces zones à risque sont les zones de prestiges, les jardins de châteaux, les collections végétales inscrites au patrimoine. Les espaces verts ouverts au public ou les sites dans lesquels des personnes sensibles peuvent être touchées directement ou indirectement par des espèces à risque sanitaires comme les chenilles urticantes ou les espèces allergènes telles que l'ambrosie à feuille d'armoise.

L'autre analyse de risque correspond aux autres zones telles que les espaces verts en général et les jardins de particulier dans lesquels le risque est souvent moindre comparé aux sites de prestiges